

FORMATIONS
**HORIZON
EUROPE**
2024



 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATIONS

SOMMAIRE

L'ÉCOLE DE L'INNOVATION	P.3
Les formations à Horizon Europe	
Le studio de l'innovation	
CHIFFRES CLÉS 2022	P.4
MODALITÉS PRATIQUES	P.5
Formations inter-entreprises	
Formations intra-entreprise	
Parcours de formation	
Contact	
L'ÉQUIPE	P.6
L'équipe ANRT	
Prestataire externe	
LES FORMATIONS	P.9
LES FORMATIONS DÉCOUVERTE	
À la découverte d'Horizon Europe	P10
Les clés du succès d'une proposition : science ouverte, dimension de genre et impact • NOUVEAU	P11
Tout savoir sur le Conseil Européen de l'Innovation (EIC)	P12
LES FORMATIONS JURIDIQUES ET FINANCIÈRES	
Sécuriser ses financements en coûts réels • COUP DE CŒUR	P15
Comprendre le financement Lump Sum	P16
Comprendre les enjeux de l'accord de consortium • COUP DE CŒUR	P17
LES ATELIERS PRATIQUES	
Découvrir Horizon Europe : du montage à la gestion d'un projet • NOUVEAU	P20
Sécuriser ses financements : budget et reporting en coûts réels	P22
Maîtriser les Lump Sum • NOUVEAU	P23
Négocier son accord de consortium • NOUVEAU	P24
LES PARCOURS DE FORMATION	P.26
PARCOURS N° 1 – DÉBUTANTS FINANCES	P27
Panorama des instruments et des aspects financiers	
PARCOURS N°2 – DÉBUTANTS JURIDIQUES	P29
Panorama des instruments et des aspects juridiques	
PARCOURS N° 3 - INTERMÉDIAIRES/EXPERTS	P31
Du financement en coûts réels au financement Lump Sum	
LE STUDIO DE L'INNOVATION	P.34

L'ÉCOLE DE L'INNOVATION

Depuis plus de 15 ans, l'ANRT développe une offre de formation complète au Programme-Cadre de Recherche et d'Innovation (PCRI), avec la volonté d'accompagner les acteurs publics et privés dans le montage et la gestion de leurs projets européens. Ces formations allient théorie et cas pratiques pour améliorer l'excellence opérationnelle des équipes, quels que soient leur niveau et leur secteur d'activité. Dispensées par des formateurs-experts, ces formations visent la montée en compétences de tous ceux qui participent au PCRI : directeurs, chercheurs, entrepreneurs, valorisateurs, juristes, financiers, chargés de projets, fonctions support.

LES FORMATIONS HORIZON EUROPE

Les formations vous permettront de :

Découvrir le Programme Cadre Horizon Europe, ses instruments et ses aspects transversaux

Parfaire vos connaissances sur les aspects juridiques & financiers du Programme Cadre

Passer de la théorie à la pratique

LE STUDIO DE L'INNOVATION

Le Studio de l'innovation guide étape par étape les start-up, PME, ETI dans la construction de leurs projets de recherche et d'innovation partenariale. Il repose sur la coopération de l'ANRT avec cinq institutions publiques de recherche : CEA, ENSAM, INRAE, ONERA, Sorbonne Université.

L'ANRT est certifiée **QUALIOPI** pour la catégorie « actions de formation » : les formations peuvent être prises en charge par les fonds publics, dont les OPCO (sous réserve de leur accord préalable).

CHIFFRES CLÉS 2022

349

**PERSONNES
FORMÉES**

82%

DES STAGIAIRES
METTENT EN PRATIQUE
LES CONNAISSANCES ACQUISES

4,54/5

**NOTE
MOYENNE**

27

**SESSIONS INTER
& INTRA ENTREPRISES**

MODALITÉS PRATIQUES

L'ANRT propose des formations interactives : sondages, quiz, cas pratiques, séances de questions – réponses. Les sessions se déroulent en présentiel ou en distanciel, selon un calendrier établi. Avant la formation les participants reçoivent un questionnaire de recueil des attentes et de positionnement, ainsi que le support de formation. A l'issue de la session, ils évaluent la qualité de la formation et soumettent leurs suggestions d'amélioration. Un certificat de réalisation leur est transmis.

FORMATIONS INTER-ENTREPRISES

L'ANRT propose douze programmes de formations inter-entreprises, à découvrir dans ce catalogue.

FORMATIONS INTRA-ENTREPRISE

L'ANRT dispense des formations intra-entreprise selon un programme définit ensemble pour répondre aux besoins spécifiques de votre entité. N'hésitez pas à nous faire part de votre projet.

PARCOURS DE FORMATION

Enfin, l'ANRT a mis en place des parcours de formation, pour un apprentissage étape par étape et à tarif préférentiel .

CONTACT

Pour plus d'informations : Valérie Philippart, Service Europe, Innovation et Compétitivité
Tél : 01 55 35 25 50
Mail : formation@anrt.asso.fr

L'ÉQUIPE

L'ANRT met à votre disposition une équipe pluridisciplinaire, à l'expertise confirmée et aux expériences et compétences complémentaires.

L'ÉQUIPE ANRT



CAROLE MIRANDA

Chef du service Europe, Innovation et compétitivité, Carole Miranda est experte du Programme-Cadre de Recherche et d'Innovation (PCRI) depuis 30 ans. A l'ANRT, depuis plus de 20 ans, elle a acquis une solide expertise des dispositifs de financement à la recherche et l'innovation. Elle a conçu et réalisé plusieurs programmes de formation et d'accompagnement pour guider les innovateurs dans leur candidature aux programmes européens.

Depuis 2006, elle coordonne le « studio de l'innovation », un programme dédié aux partenariats entre les entreprises et la recherche. Depuis 2005, elle anime le Club PME ETI Innovation et Territoires.



RAFFAELLA CANU

Issue d'un parcours de formation international entre l'Italie, la France et le Maroc, axé sur la diplomatie, Raffaella travaille dans le domaine des projets européens depuis 2019. Elle a notamment développé plusieurs programmes de formation.

En octobre 2020, elle rejoint CY Cergy Paris Université en tant que coordonnatrice d'un projet Horizon 2020, dans le cadre de l'Université européenne EUTOPIA. Elle est responsable de la mise en œuvre et du suivi global du projet, ainsi que de la coordination des activités pour le développement de carrière des chercheurs.

Très intéressée par les compétences d'appui à la recherche, Raffaella se forme à la science ouverte et obtient un DU en Médiation Scientifique innovante délivré par l'Université Paris Cité.

En septembre 2023, Raffaella rejoint l'ANRT et prend en charge l'activité de formation sur les aspects transversaux du Programme-Cadre tels que la science ouverte et la dimension de genre.



IRENE CREA

Avocate au Barreau de Rome, après avoir travaillé dans un cabinet italo- français, elle suit, en 2016, un master de spécialisation en droit de l'Union européenne à l'Institut d'Etudes Européennes de l'ULB, à Bruxelles, et travaille au Parlement européen. Après une expérience de recherche dans le domaine du droit pénal européen à l'ULB, elle rejoint, en octobre 2018, l'APRE (Agence italienne pour la Promotion de la Recherche Européenne) à Bruxelles.

En 2019, elle devient Point de Contact National en Italie pour les questions juridiques et financières des programmes Horizon 2020 puis Horizon Europe. En 2022, Irene rejoint l'ANRT et prend en charge le Club ERA et ERA- CONTRAT. Ses domaines d'expertise sont : enjeux juridiques et financiers ; propriété intellectuelle ; accord de consortium; protection des données personnelles ; le plan pour l'égalité de genre (GEP) ; synergies entre les programmes.



MARIE-PIERRE SARRAZIN

Juriste de Formation avec une spécialisation en droit Européen et droit des produits de santé, Marie-Pierre a passé en 2014 les concours afin d'intégrer l'Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale (INSERM) en tant que gestionnaire de contrats de recherche pour lequel elle a obtenu un poste de titulaire en 2015. Elle s'est rapidement spécialisée sur la gestion de projets Européens du 7ème Programme-Cadre, puis H2020, et est devenue correspondante Europe auprès du siège de l'INSERM.

En 2018, elle devient Chargée de Projets Européens H2020 au sein du Pôle Recherche de l'Institut National des Sciences Appliquées (INSA) de Rennes. Elle est en charge de la mise en conformité des pratiques et outils avec les règles européennes et pilote la labellisation HRS4R pour l'établissement, obtenue en 2021. En 2021, elle rejoint l'Institut Imagine au poste de Coordinatrice Administrative et Budgétaire.

Fin 2022, Marie-Pierre rejoint l'ANRT et prend en charge l'activité de formation sur les aspects généraux du Programme-Cadre ainsi que sur tous les aspects juridiques et financiers.



VALÉRIE PHILIPPART

Riche d'une expérience professionnelle de plus de 20 ans en Ressources humaines et référente en droit social, au sein d'un groupe spécialisé en sélection génétique animale et biopharmacie, Valérie a rejoint l'ANRT en octobre 2020.

D'abord rattachée au service en charge de la gestion des Conventions Industrielles de Formation par le Recherche (Cifre), elle intègre, en avril 2022, le service Europe, Innovation et Compétitivité, afin d'assurer la gestion administrative du service et des formations. Elle assure, par ailleurs, l'animation et le suivi de la certification Qualiopi.

PRESTATAIRE EXTERNE



NICOLAS BONNET

Ingénieur de formation, Nicolas Bonnet crée en 1997 l'un des premiers cabinets conseil français en financement européen de l'innovation - HLP Développement. Chef d'entreprise et européen convaincu, Nicolas a participé, depuis près de 30 ans, à de nombreuses opérations visant à améliorer la participation française aux programmes-cadres européens de R&D et d'innovation. Nicolas est également expert-évaluateur pour la Commission européenne depuis 1999, co-fondateur de l'ACI en 2012.

Il dirige aujourd'hui le pôle Europe d'ABF Décisions, cabinet de conseil français spécialisé dans l'obtention de financements publics.

LES FORMATIONS DÉCOUVERTE

A la découverte d'Horizon Europe

NOUVEAU Les clés du succès d'une proposition :
science ouverte, dimension de genre et impact

Tout savoir sur le Conseil Européen de l'Innovation (EIC)

À LA DÉCOUVERTE D'HORIZON EUROPE

Horizon Europe est le programme-cadre de recherche et innovation pour la période 2021 - 2027 avec un budget de 95,5 milliards d'euros. La formation présente les caractéristiques principales du programme ainsi que tout le processus de candidature depuis la préparation d'une proposition à sa mise en œuvre, en passant par le cadre contractuel.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Découvrir les différentes opportunités de financement et les règles de participation. Se familiariser avec le dépôt d'une proposition. Appréhender les aspects juridiques et financiers clés.

PRÉREQUIS

Aucun. Formation ouverte aux débutants, primo accédant à un financement européen.

POUR QUI

Toute personne désirant se familiariser avec le programme Horizon Europe. Chargés de projets, chargés du suivi financier de projets européens, chercheurs, entrepreneurs, fonctions supports.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Un exposé théorique enrichi d'exemples, de quiz et de mise en pratique, suivi d'échanges interactifs. Un support de formation, une bibliographie.

OÙ

Session en distanciel (visioconférence sur Teams).

ÉVALUATION

Un questionnaire d'évaluation en ligne en fin de session permet aux participants d'évaluer la qualité de la formation.

PRÉSENCE

Un certificat de réalisation est transmis aux participants à l'issue de la formation.

9h00 Accueil et objectifs de la formation

9h15 Horizon Europe : contexte et structure

9h30 Horizon Europe : les opportunités de financement et règles de participation

Pilier 1 : Les bourses ERC, les actions Marie Curie, les infrastructures de Recherche
 Pilier 2 : les Clusters, les Missions
 Pilier 3 : le Conseil européen de l'innovation (EIC), les Ecosystèmes d'innovations (EIE), l'Institut Européen de Technologie (EIT)
 Règles de participation et de financement
 Statistiques et taux de succès

10h30 La préparation d'une proposition

Dépôt en ligne
 Trouver ses partenaires
 Démarches préalables
 Dossier de proposition
 Aspects budgétaires : taux de financement et coûts éligibles

Mise en pratique

11h45 Processus d'évaluation de la proposition

Critères d'évaluation
 Conseils de rédaction

12h00 Le Cadre contractuel : les relations avec la Commission européenne, et entre les partenaires

Convention de subvention et accord de consortium
 Organisation du travail en consortium

12h15 La mise en œuvre du projet

Calendrier de versement
 Suivi des activités et rapports périodiques
 Diffusion et valorisation des résultats

13h00 Questions & Réponses

Fin de la formation



OUVERT À TOUS



4 HEURES



DISTANCIEL



451 € HT

NOUVEAU | LES CLÉS DU SUCCÈS D'UNE PROPOSITION : SCIENCE OUVERTE, DIMENSION DE GENRE ET IMPACT

Les aspects non techniques tels que la science ouverte, la dimension de genre et l'impact sont des facettes cruciales à ne pas négliger dans le montage et la mise en œuvre de vos projets Horizon Europe. Cette formation vous permettra d'appréhender les enjeux stratégiques de ces dimensions transverses et comment les mettre en valeur dans votre proposition ainsi que de maîtriser les outils dédiés.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Comprendre les enjeux liés à la science ouverte, la dimension de genre et l'impact dans vos projets de recherche et d'innovation.

Intégrer des aspects dans votre proposition.

Connaître et appliquer les outils et méthodes pour répondre aux obligations d'Horizon Europe.

PRÉREQUIS

Aucun. Formation ouverte aux débutants, primo accédant à un financement européen.

POUR QUI

Chercheurs, Directeurs d'entreprise, chefs de projets, chargés de projets, juristes.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Un exposé théorique enrichi d'exemples, de quiz et de mise en pratique, suivi d'échanges interactifs. Un support de formation, une bibliographie.

OÙ

Session en distanciel (visioconférence sur Teams).

ÉVALUATION

Un questionnaire d'évaluation en ligne en fin de session permet aux participants d'évaluer la qualité de la formation.

PRÉSENCE

Un certificat de réalisation est transmis aux participants à l'issue de la formation.



OUVERT À TOUS



4 HEURES



DISTANCIEL



451 € HT

TOUT SAVOIR SUR LE CONSEIL EUROPÉEN DE L'INNOVATION (EIC)

Le Conseil européen de l'innovation (EIC) du programme Horizon Europe finance l'innovation radicale risquée à très fort potentiel, de son émergence jusqu'à sa mise sur le marché. Trois outils servent cette nouvelle donne : le Pathfinder, pour les phases d'émergence de l'innovation. Le Transition, pour transformer les résultats de recherche en innovation. Et l'Accelerator pour les phases de déploiement et de mise sur le marché. Cela change profondément les règles du jeu de l'évaluation, du financement et de la gestion des projets d'innovation européens.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Acquérir les clés pour comprendre les enjeux et les attendus de l'EIC.

PRÉREQUIS

Aucun. Formation ouverte aux débutants, primo accédant à un financement européen.

POUR QUI

Directions de laboratoires, chercheurs, directions d'entreprises, CEO, personnel en charge des projets, directions R&D ou innovation de grands groupes, directions d'incubateur et d'accélérateur, cabinets conseil.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Un exposé théorique enrichi d'exemples et de bonnes pratiques, suivi d'échanges interactifs et de quiz. Un support de formation.

OU

Session en distanciel (visioconférence sur Teams).

ÉVALUATION

Un questionnaire d'évaluation en ligne en fin de session permet aux participants d'évaluer la qualité de la formation.

PRÉSENCE

Un certificat de réalisation est transmis aux participants à l'issue de la formation.

9h00 Accueil et objectifs de la formation

9h15 Les enjeux du Conseil européen de l'innovation (EIC)

Ambition et gouvernance de l'EIC
Mise en œuvre de l'EIC

9h45 Focus sur l'EIC Pathfinder (TRL1 – TRL4)

Carte d'identité : Open et Challenges
Processus de sélection
Critères d'évaluation et bonnes pratiques
Résultats des appels à projets

10h45 Focus sur l'EIC Transition (TRL 4 – TRL 6)

Critères d'éligibilité
Critères d'évaluations et bonnes pratiques
Résultats des appels à projets

11h30 Focus sur l'EIC Accelerator (TRL6 – TRL9) pour les spin-off, start-up, PME et ETI

Carte d'identité
Options de financement
Critères d'évaluation et bonnes pratiques
Résultats des appels à projets

13h00 Questions & Réponses Fin de la formation



OUVERT À TOUTS



4 HEURES



DISTANCIEL



451 € HT

LES FORMATIONS JURIDIQUES ET FINANCIÈRES

COUP DE CŒUR Sécuriser ses financements en coûts réels

Comprendre le financement Lump Sum

COUP DE CŒUR Comprendre les enjeux de l'accord de consortium



SÉCURISER SES FINANCEMENTS EN COÛTS RÉELS

LES FONDAMENTAUX

La formation porte sur tous les aspects financiers d'un projet Horizon Europe : règles de participation et de financement, nouveautés du Model Grant Agreement (convention de subvention), catégories de coût et règles d'éligibilité par types de coûts (personnels, autres coûts directs, tierces parties). Elle aborde enfin, le versement de la subvention ainsi que les rapports financiers et audits.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Comprendre les principes de financement sous Horizon Europe.
Maîtriser l'éligibilité et les règles de calcul des différents types de coûts.
Prévenir les risques de rejets de dépenses en cas d'audit.

PRÉREQUIS

Aucun. Formation ouverte aux débutants, primo accédant à un financement européen.

POUR QUI

Directeurs financiers, chargés de projets, chargés du suivi financier de projets européens, chercheurs, directeurs d'entreprises.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Un exposé théorique enrichi d'exemples, de quiz et de mise en pratique, suivi d'échanges interactifs. Un support de formation, une bibliographie.

OU

Session en distanciel (visioconférence sur Teams).

ÉVALUATION

Un questionnaire d'évaluation en ligne en fin de session permet aux participants d'évaluer la qualité de la formation.

PRÉSENCE

Un certificat de réalisation est transmis aux participants à l'issue de la formation.



OUVERT À TOUS



4 HEURES



DISTANCIEL



451 € HT

RENSEIGNEMENTS, INSCRIPTIONS, ACCESSIBILITÉ PSH :
Valérie Philippart - Tél : 01 55 35 25 50 - formation@anrt.asso.fr

Nos formations sont accessibles jusqu'à 5 jours ouvrés avant la date de session.

L'ANRT est certifiée Qualiopi pour la catégorie « actions de formation ». Possibilité de prise en charge des coûts de formation par les fonds publics, dont les OPCO.

Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le numéro 11755659875 auprès du préfet de région d'Île-de-France.



COMPRENDRE LE FINANCEMENT LUMP SUM

LES FONDAMENTAUX

Le financement en Lump Sum (sommes forfaitaires) est amené à se développer considérablement dans Horizon Europe. Il a pour vocation de simplifier la mise en œuvre d'un projet sur les aspects financiers afin de faciliter l'accès au Programme-Cadre. De la phase de montage jusqu'à la phase de contrôle ex post, les implications juridiques et financières sont multiples. L'ANRT vous propose un tour d'horizon complet pour se préparer à ce changement majeur.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Avoir les clés pour gérer avec succès un projet en Lump Sum dès sa phase de montage.
Connaitre les principes de base.
Comprendre les règles, les nouveautés et les écueils à éviter.

PRÉREQUIS

Aucun. Formation ouverte aux débutants, primo accédant à un financement européen.

POUR QUI

Directeurs financiers, chargés de projets, chargés du suivi financier de projets européens, chercheurs, directeurs d'entreprises.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Un exposé théorique enrichi d'exemples, de quiz, et de mise en pratique, suivi d'échanges interactifs. Un support de formation, une bibliographie.

OÙ

Session en distanciel (visioconférence sur Teams).

ÉVALUATION

Un questionnaire d'évaluation en ligne en fin de session permet aux participants d'évaluer la qualité de la formation.

PRÉSENCE

Un certificat de réalisation est transmis aux participants à l'issue de la formation.

9h00 Accueil et objectifs de la formation

9h15 Lump Sum – Qu'est-ce que c'est ?

Définition et spécificité
Du pilote d'Horizon 2020 à Horizon Europe

9h45 La proposition en Lump Sum

Deux options possibles
Découpage des work packages
Annexe financière en Lump Sum : méthodologie par types de coûts
Conseils de bonnes pratiques
Mise en pratique

11h30 Evaluation de la proposition en Lump Sum

Prise en compte de l'annexe financière par les experts
Outils mis en place

11h45 La contractualisation

Convention de subvention
Accord de consortium
Rapport entre les partenaires

12h00 La mise en œuvre du projet

Modalités de versement de la subvention
Suivi des activités et rapports
Transferts de budget et avenants
Contrôles et audit

13h00 Questions & Réponses

Fin de la formation



OUVERT À TOUS



4 HEURES



DISTANCIEL



451 € HT

COMPRENDRE LES ENJEUX DE L'ACCORD DE CONSORTIUM

LES FONDAMENTAUX

L'accord de consortium joue un rôle essentiel dans la mise en œuvre des projets collaboratifs. Depuis de nombreuses années, DESCA (Development of a Simplified Consortium Agreement) est de très loin le modèle le plus utilisé au sein du PCRI. Il suit les évolutions du Programme-Cadre : projets en coûts réels, projets en Lump Sum (en cours) et projets avec des partenaires associés. Le maîtriser devient indispensable. L'ANRT, membre du Core Group DESCA depuis sa création, détaille dans cette formation le contenu précis de ce modèle pour permettre aux participants de bien négocier leur accord quel que soit le type de projet.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Comprendre les différentes composantes de l'accord de consortium (la gouvernance, les dispositions financières, la gestion de la propriété intellectuelle...). Avoir les points clés pour sécuriser ses rapports avec ses partenaires. Appréhender les spécificités liées à l'organisation du travail en consortium dans différents types de projets.

PRÉREQUIS

Aucun. Formation ouverte aux débutants, primo accédant à un financement européen.

POUR QUI

Chargés de projets, chargés du suivi financier de projets européens, juristes, chargés de valorisation, chercheurs.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Un exposé théorique enrichi d'exemples, de quiz, et de mise en pratique, suivi d'échanges interactifs. Un support de formation, une bibliographie.

OU

Session en distanciel (visioconférence sur Teams).

ÉVALUATION

Un questionnaire d'évaluation en ligne en fin de session permet aux participants d'évaluer la qualité de la formation.

PRÉSENCE

Un certificat de réalisation est transmis aux participants à l'issue de la formation.

9h00 Accueil et objectifs de la formation

9h15 Introduction : l'accord de consortium et le modèle DESCA

Définitions
Délais de contractualisation
DESCA

09h45 La gouvernance d'un projet collaboratif : les options pour les projets en coûts réels et en Lump Sum (en fonction des informations disponibles à date)

Rôles
Responsabilités entre les partenaires
Structure de la gouvernance

10h45 Les dispositions relatives au financement : les options pour les projets en coûts réels et en Lump Sum (en fonction des informations disponibles à date)

Versement du financement

11h30 La propriété intellectuelle

Background et résultats
Droits d'accès
Mise en pratique

12h00 Dissémination et exploitation des résultats, et gestion des données

Publication des résultats
Gestion des données du projet
Obligation d'exploiter

12h30 Gestion des conflits

Loi applicable
Résolution des conflits

13h00 Questions & Réponses

Fin de la formation



OUVERT À TOUS



4 HEURES



DISTANCIEL



451 € HT

LES ATELIERS PRATIQUES

NOUVEAU Découvrir Horizon Europe :
du montage à la gestion d'un projet

Sécuriser ses financements :
budget et reporting en coûts réels

NOUVEAU Maîtriser les Lump Sum

NOUVEAU Négocier un accord de consortium

NOUVEAU

DÉCOUVRIR HORIZON EUROPE : DU MONTAGE À LA GESTION D'UN PROJET

ATELIER PRATIQUE

Horizon Europe est le programme-cadre de recherche et innovation pour la période 2021 - 2027 avec un budget de 95,5 milliards d'euros. La formation présente les caractéristiques principales du programme ainsi que tout le processus de candidature allant de la préparation d'une proposition de projet de recherche à sa mise en œuvre, en passant par le cadre contractuel.

Les cas pratiques permettront d'appréhender les attendus à chaque étape de la vie d'un projet.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Découvrir les différentes opportunités de financement et les règles de participation. Démarrer efficacement dans le dépôt d'une proposition. Appréhender les aspects juridiques et financiers clés.

PRÉREQUIS

Aucun. Formation ouverte aux débuteants, primo accédant à un financement européen.

POUR QUI

Chargés de projets, juristes, chargés de la valorisation, chargés du suivi financier de projets européens, chercheurs.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Un exposé théorique suivi d'une mise en situation avec des exercices pratiques, correction et échanges interactifs. Un support de formation, une bibliographie.

OÙ

Session en présentiel dans les locaux de l'ANRT.

ÉVALUATION

Un questionnaire d'évaluation en ligne en fin de session permet aux participants d'évaluer la qualité de la formation.

PRÉSENCE

Un certificat de réalisation est transmis aux participants à l'issue de la formation.



OUVERT À TOUS



6 HEURES



PRÉSENTIEL



673 € HT

NOUVEAU

DÉCOUVRIR HORIZON EUROPE : DU MONTAGE À LA GESTION D'UN PROJET

9h00 Accueil et objectifs de la formation

9h15 Horizon Europe : structure, opportunités de financement et règles de participation

Contexte et structure du Programme Horizon Europe
 Pilier 1 : Les bourses ERC, les actions Marie Curie, les infrastructures de Recherche
 Pilier 2 : les Clusters, les Missions
 Pilier 3 : le Conseil européen de l'innovation (EIC), les Ecosystèmes d'innovations (EIE), l'Institut Européen de Technologie (EIT)
 Programmes de travail – genèse et structure
 Règles de participation et de financement
 Statistiques et taux de succès

10h30 Les démarches préalables

Plateforme de dépôts en ligne
 Ressources disponibles
 Trouver le bon appel, trouver ses partenaires
 Prérequis administratifs et différents rôles

Cas pratique : Prise en main du portail et ses fonctionnalités

11h45 Le dossier de proposition

Structure du dossier : les 3 critères (Excellence, Impact et Mise en œuvre)
 Aspects non techniques de la proposition : dimension de genre ; communication & dissemination ; science ouverte ; exploitation des résultats & PI ; Do not significant harm ; éthique
 Annexe budgétaire et coûts éligibles

12h30 Pause déjeuner

14h00 Le processus d'évaluation de la proposition

Processus d'évaluation standard
 Processus d'évaluation à l'aveugle
 Les clés de rédaction

Cas pratique : Démarrer dans un projet Horizon Europe

15h30 Cadre contractuel

Préparation du *Grant Agreement*
 Accord de consortium
 Organisation du travail en consortium

16h00 La mise en œuvre du projet

Calendrier de versement de la subvention
 Suivi des activités et rapports périodiques
 Diffusion et valorisation des résultats

16h30 Questions & Réponses

Fin de la formation

SÉCURISER SES FINANCEMENTS : BUDGET ET REPORTING EN COÛTS RÉELS

ATELIER PRATIQUE

Le montage du budget et la préparation du suivi financier représentent deux phases clés dans la vie d'un projet Horizon Europe. Après un rappel des règles de base, la formation s'articule autour de deux cas pratiques : sur le budget et sur le reporting financier en coûts réels. Les participants guidés par le formateur, travaillent en petits groupes dans un format propice aux échanges de bonnes pratiques.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Mettre en pratique les connaissances acquises sur l'éligibilité des coûts. Construire son budget. Déclarer et gérer ses coûts réels. Préparer son reporting.

PRÉREQUIS

Avoir déjà participé au montage financier ou à la gestion de projets européens ou avoir déjà participé à la formation « Sécuriser ses financements en coûts réels ».

POUR QUI

Chargés de projets, chargés du suivi financier de projets européens, chercheurs, directeurs d'entreprises.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Un exposé théorique suivi d'une mise en situation avec des exercices pratiques, correction et échanges interactifs. Un support de formation, une bibliographie.

OU

Session en présentiel dans les locaux de l'ANRT.

ÉVALUATION

Un questionnaire d'évaluation en ligne en fin de session permet aux participants d'évaluer la qualité de la formation.

PRÉSENCE

Un certificat de réalisation est transmis aux participants à l'issue de la formation.

9h30 Accueil et objectifs de la formation

9h45 Le montage du budget : aspects théoriques

Règles de participation et de financement
Dossier de proposition
Annexe financière et types de coûts éligibles

10h45 Atelier pratique : Identification des rôles au consortium et montage du budget

Présentation du cas pratique
Mise en situation
Correction

12h30 Pause déjeuner

14h00 Le reporting en coûts réels : aspects théoriques

Eléments du rapport périodique
Règles d'éligibilité et de calcul par types de coûts : coûts de personnels, déplacement, amortissement des équipements, achats de biens et services, tierces parties...
Calendrier et versement de la subvention
Contrôles et Audits

15h00 Atelier pratique : la déclaration des coûts et le reporting financier en coûts réels

Présentation du cas pratique
Mise en situation
Correction

17h00 Questions & Réponses

Fin de la formation



INTERMÉDIAIRES /
EXPERTS



6 HEURES



PRÉSENTIEL



673 € HT



RENSEIGNEMENTS, INSCRIPTIONS, ACCESSIBILITÉ PSH :
Valérie Philippart - Tél : 01 55 35 25 50 - formation@anrt.asso.fr

Nos formations sont accessibles jusqu'à 5 jours ouvrés avant la date de session.

L'ANRT est certifiée Qualiopi pour la catégorie « actions de formation ». Possibilité de prise en charge des coûts de formation par les fonds publics, dont les OPCO.

Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le numéro 11755659875 auprès du préfet de région d'Île-de-France.



MAÎTRISER LE FINANCEMENT LUMP SUM

NOUVEAU

ATELIER PRATIQUE

Le financement en Lump Sum (sommes forfaitaires) est amené à se développer considérablement dans Horizon Europe. Il a pour vocation de simplifier la mise en œuvre d'un projet sur les aspects financiers afin de faciliter l'accès au Programme-Cadre. De la phase de montage jusqu'à la phase de contrôle ex post, les implications juridiques et financières sont multiples. L'ANRT vous propose un tour d'horizon complet pour se préparer à ce changement majeur.

Un focus sur l'annexe financière dédiée aux Lump Sum, complété d'un cas pratique, vous permettra une prise en main de ce document spécifique.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Comprendre les enjeux et spécificités du financement en Lump Sum.
Se préparer efficacement à la gestion en Lump Sum à toutes les étapes du projet et en anticiper les risques.
Maîtriser l'Annexe Financière spécifique aux Lump Sum.

PRÉREQUIS

Aucun. Formation ouverte aux débutants, primo accédant à un financement européen.

POUR QUI

Directeurs financiers, chargés de projets, chargés du suivi financier de projets européens, chercheurs, directeurs d'entreprises.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Un exposé théorique suivi d'une mise en situation avec des exercices pratiques, correction et échanges interactifs.
Un support de formation, une bibliographie.

OÙ

Session en présentiel dans les locaux de l'ANRT.

ÉVALUATION

Un questionnaire d'évaluation en ligne en fin de session permet aux participants d'évaluer la qualité de la formation.

PRÉSENCE

Un certificat de réalisation est transmis aux participants à l'issue de la formation.

9h30 Accueil et objectifs de la formation

9h45 Le financement Lump sum : Qu'est-ce que c'est ?
Définition et spécificité
Du pilote d'Horizon 2020 à Horizon Europe

10h00 La proposition en Lump Sum

Deux options possibles
Découpage du plan de travail
Annexe financière

10h30 Evaluation de la proposition en Lump Sum

Prise en compte de l'annexe financière par les experts
Outils d'accompagnement

11h00 La mise en œuvre du projet (partie 1)

Contractualisation
Modalités de versement de la subvention
Suivi des activités et rapports

12h00 Risques et bonnes pratiques des Lump Sum

12h30 Pause déjeuner

14h00 Focus sur l'Annexe Budgétaire détaillée
Coûts éligibles et évaluation budgétaire par type de coûts

14h45 Atelier pratique : élaboration d'une annexe financière détaillée en Lump Sum

Présentation du cas pratique
Mise en situation
Correction

16h30 La mise en œuvre (partie 2)

Modifications
Spécificités de l'accord de consortium en Lump Sum
(en fonction des informations disponibles à date)
Contrôles et Audits

17h00 Questions & Réponses

Fin de la formation



OUVERT À TOUS



6 HEURES



PRÉSENTIEL



673 € HT



RENSEIGNEMENTS, INSCRIPTIONS, ACCESSIBILITÉ PSH :

Valérie Philippart - Tél : 01 55 35 25 50 - formation@anrt.asso.fr

Nos formations sont accessibles jusqu'à 5 jours ouvrés avant la date de session.

L'ANRT est certifiée Qualiopi pour la catégorie « actions de formation ». Possibilité de prise en charge des coûts de formation par les fonds publics, dont les OPCO.

Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le numéro 11755659875 auprès du préfet de région d'Île-de-France.



NÉGOCIER SON ACCORD DE CONSORTIUM

ATELIER PRATIQUE

L'accord de consortium joue un rôle essentiel dans la mise en œuvre des projets collaboratifs. Depuis de nombreuses années, DESCA (Development of a Simplified Consortium Agreement) est de très loin le modèle le plus utilisé au sein du PCRI. Il suit les évolutions du Programme. Actuellement on peut compter différents modèles : projets en coûts réels, projets en Lump Sum (en cours) et pour projets avec des partenaires associés. Le maîtriser devient indispensable. L'ANRT, membre du Core Group DESCA depuis sa création, détaille dans cette formation le contenu précis de DESCA (des différents modèles) pour permettre aux participants de bien négocier leur accord quel que soit le type de projet.

Cet atelier permet d'avoir une vision à 360° pour passer de la théorie à la pratique.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Comprendre les différentes composantes de l'accord de consortium (gouvernance, dispositions financières et gestion de la propriété intellectuelle ...).

Savoir mener une négociation pour sécuriser ses intérêts pour tous types de projets Horizon Europe.

PRÉREQUIS

Aucun. Formation ouverte aux débutants, primo accédant à un financement européen.

POUR QUI

Chargés de projets, juristes, chargés de la valorisation, chargés du suivi financier de projets européens, chercheurs.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Un exposé théorique suivi d'une mise en situation avec des exercices pratiques, correction et échanges interactifs. Un support de formation, une bibliographie.

OÙ

Session en présentiel dans les locaux de l'ANRT.

ÉVALUATION

Un questionnaire d'évaluation en ligne en fin de session permet aux participants d'évaluer la qualité de la formation.

PRÉSENCE

Un certificat de réalisation est transmis aux participants à l'issue de la formation.

9h30 Accueil et objectifs de la formation

9h45 Introduction : l'accord de consortium et le modèle DESCA

Définitions
Délais de la contractualisation
DESCA, les différents modèles disponibles

10h00 La gouvernance d'un projet collaboratif : les options pour les projets en coûts réels et les projets en Lump Sum

(en fonction des informations disponibles à date)
Rôles
Responsabilités entre les partenaires
Structure de la gouvernance

10h45 Les dispositions relatives au financement : les options pour les projets en coûts réels et les projets Lump Sum

(en fonction des informations disponibles à date)
Versement du financement

11h30 La propriété intellectuelle

Background et résultats
Droits d'accès

12h15 Dissémination et exploitation des résultats et gestion des données

Publication des résultats
Gestion des données du projet
Obligation d'exploiter

12h30 Gestion des conflits

Loi applicable
Résolution des conflits

13h00 Pause déjeuner

14h30 Atelier pratique : Construire et négocier un accord de consortium

Présentation du cas pratique
Mise en situation
Correction

17h00 Questions & Réponses Fin de la formation



OUVERT À TOUS



6 HEURES



PRÉSENTIEL



673 € HT



RENSEIGNEMENTS, INSCRIPTIONS, ACCESSIBILITÉ PSH :

Valérie Philippart - Tél : 01 55 35 25 50 - formation@anrt.asso.fr

Nos formations sont accessibles jusqu'à 5 jours ouvrés avant la date de session.

L'ANRT est certifiée Qualiopi pour la catégorie « actions de formation ». Possibilité de prise en charge des coûts de formation par les fonds publics, dont les OPCO.

Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le numéro 11755659875 auprès du préfet de région d'Île-de-France.

LES PARCOURS DE FORMATION

Deux sessions de formation à un tarif préférentiel

Parcours n°1 :
Panorama des instruments et aspects financiers

Parcours n°2 :
Panorama des instruments et aspects juridiques

Parcours n°3 :
De la gestion en coûts réels à la gestion en Lump Sum

PARCOURS N° 1 DÉBUTANTS

PANORAMA DES INSTRUMENTS ET DES ASPECTS FINANCIERS

À LA DÉCOUVERTE
D'HORIZON EUROPE



SÉCURISER SES FINANCEMENTS
EN COÛTS REELS

La première partie du parcours présente les spécificités du Programme-Cadre, sa structure, le processus allant de la préparation d'une proposition de projet à sa mise en œuvre, en passant par le cadre contractuel.

La deuxième partie du parcours se consacre aux règles de participation et de financement, aux catégories de coûts et règles d'éligibilité par type de coûts ainsi qu'à la mise œuvre financière du projet (modalités de versement de la subvention, rapports financiers et audits).

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Découvrir les opportunités de financement d'Horizon Europe.
Se familiariser avec le dépôt d'une proposition de projet de recherche.
Connaître les règles d'éligibilité des coûts encourus lors d'un projet Horizon Europe.
Savoir les déclarer convenablement et assurer une gestion financière conforme pour limiter les risques.

PRÉREQUIS

Aucun. Formation ouverte aux débutants, primo accédant à un financement européen.

POUR QUI

Directeurs financiers, chargés de projets, chargés du suivi financier de projets européens, chercheurs, directeur d'entreprises.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Un exposé théorique enrichi d'exemples, de quiz et de mise pratique, suivi d'échanges interactifs. Un support de formation, une bibliographie.

OÙ

Session en distanciel (visioconférence sur Teams).

ÉVALUATION

Un questionnaire d'évaluation en ligne en fin de session permet aux participants d'évaluer la qualité de la formation.

PRÉSENCE

Un certificat de réalisation est transmis aux participants à l'issue de la formation.



OUVERT À TOUTS



2 DEMI-JOURNÉES
DE 4 HEURES



DISTANCIEL



790 € HT

À LA DÉCOUVERTE D'HORIZON EUROPE

9h00	Accueil et objectifs de la formation
9h15	Horizon Europe : contexte et structure
9h30	Horizon Europe : les opportunités de financement et règles de participation Pilier 1 : Les bourses ERC, les actions Marie Curie, les infrastructures de Recherche Pilier 2 : les Clusters, les Missions Pilier 3 : le Conseil européen de l'innovation (EIC), les Ecosystèmes d'innovations (EIE), l'Institut Européen de Technologie (EIT) Règles de participation et de financement Statistiques et taux de succès
10h30	La préparation d'une proposition Dépôt en ligne Trouver ses partenaires Démarches préalables Dossier de proposition Aspects budgétaires : taux de financement et coûts éligibles
	Mise en pratique
11h45	Processus d'évaluation de la proposition Critères d'évaluation Conseils de rédaction
12h00	Le Cadre contractuel : les relations avec la Commission européenne, et entre les partenaires Convention de subvention et accord de consortium Organisation du travail en consortium
12h15	La mise en œuvre du projet Calendrier de versement Suivi des activités et rapports périodiques Diffusion et valorisation des résultats
13h00	Questions & Réponses Fin de la formation

SÉCURISER SES FINANCEMENTS EN COÛTS REELS

9h00	Accueil et objectifs de la formation
9h15	Horizon Europe : les règles de participation et de financement Critères de participation et d'éligibilité Règles de financement et taux de subvention Annexe financière et coûts éligibles
10h15	Déclarer ses coûts de personnel Types de personnels éligibles Eléments de rémunération éligibles Calcul du taux journalier Enregistrement du temps passé Mise en pratique
11h15	Les autres coûts directs Frais de mission Amortissement des équipements Consommables et prestations Facturation interne
12h00	Les tierces parties Associer ses tutelles ou filiales au projet Partenaire associé Mise à disposition de personnel et détachement Différencier sous-traitance et achat de biens, travaux et services
12h15	Le versement de la subvention et les rapports Calendrier et modalités de versement Rapport continu, rapport périodique et rapport final
12h45	Les autres contrôles applicables Certifications des états financiers Audits
13h00	Questions & Réponses Fin de la formation

PARCOURS N° 2 DÉBUTANTS

HORIZON EUROPE : PANORAMA DES INSTRUMENTS ET DES ASPECT JURIDIQUES

À LA DÉCOUVERTE
D'HORIZON EUROPE



COMPRENDRE LES ENJEUX
DE L'ACCORD DE CONSORTIUM

La première partie du parcours présente les spécificités du Programme-Cadre, sa structure, le processus allant de la préparation d'une proposition de projet à sa mise en œuvre, en passant par le cadre contractuel.

La deuxième partie du parcours se consacre à la maîtrise des points clés de l'Accord de Consortium dans le cadre des projets collaboratifs au regard des spécificités : projets en coûts réels, en Lump Sum et projets incluant des partenaires associés.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Découvrir les opportunités de financement d'Horizon Europe.
Se familiariser avec le dépôt d'une proposition de projet de recherche.

Comprendre les différentes composantes de l'Accord de Consortium et en avoir les points clés.
Appréhender les spécificités en fonction des types de projet.

PRÉREQUIS

Aucun. Formation ouverte aux débutants, primo accédant à un financement européen.

POUR QUI

Directeurs financiers, chargés de projets, juristes, chargés de valorisation, chargé du suivi des projets, chercheurs, directeur d'entreprises.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Un exposé théorique enrichi d'exemples, de quiz et de mise en pratique, suivi d'échanges interactifs. Un support de formation, une bibliographie.

OU

Session en distanciel (visioconférence sur Teams).

ÉVALUATION

Un questionnaire d'évaluation en ligne en fin de session permet aux participants d'évaluer la qualité de la formation.

PRÉSENCE

Un certificat de réalisation est transmis aux participants à l'issue de la formation.



OUVERT À TOUTS



2 DEMI-JOURNÉES
DE 4 HEURES



DISTANCIEL



790 € HT

À LA DÉCOUVERTE D'HORIZON EUROPE

9h00	Accueil et objectifs de la formation
9h15	Horizon Europe : contexte et structure
9h30	Horizon Europe : les opportunités de financement et règles de participation Pilier 1 : Les bourses ERC, les actions Marie Curie, les infrastructures de Recherche Pilier 2 : les Clusters, les Missions Pilier 3 : le Conseil européen de l'innovation (EIC), les Ecosystèmes d'innovations (EIE), l'Institut Européen de Technologie (EIT) Règles de participation et de financement Statistiques et taux de succès
10h30	La préparation d'une proposition Dépôt en ligne Trouver ses partenaires Démarches préalables Dossier de proposition Aspects budgétaires : taux de financement et coûts éligibles
	Mise en pratique
11h45	Processus d'évaluation de la proposition Critères d'évaluation Conseils de rédaction
12h00	Le Cadre contractuel : les relations avec la Commission européenne, et entre les partenaires Convention de subvention et accord de consortium Organisation du travail en consortium
12h15	La mise en œuvre du projet Calendrier de versement Suivi des activités et rapports périodiques Diffusion et valorisation des résultats
13h00	Questions & Réponses Fin de la formation

COMPRENDRE LES ENJEUX DE L'ACCORD DE CONSORTIUM

9h00	Accueil et objectifs de la formation
9h15	Introduction : l'accord de consortium et le modèle DESCA Définitions Délais de contractualisation DESCA
09h45	La gouvernance d'un projet collaboratif : les options pour les projets en coûts réels et en Lump Sum (en fonction des informations disponibles à date) Rôles Responsabilités entre les partenaires Structure de la gouvernance
10h45	Les dispositions relatives au financement : les options pour les projets en coûts réels et en Lump Sum (en fonction des informations disponibles à date) Versement du financement
11h30	La propriété intellectuelle Background et résultats Droits d'accès Mise en pratique
12h00	Dissémination et exploitation des résultats, et gestion des données Publication des résultats Gestion des données du projet Obligation d'exploiter
12h30	Gestion des conflits Loi applicable Résolution des conflits
13h00	Questions & Réponses Fin de la formation

PARCOURS N° 3 **INTERMÉDIAIRES / EXPERTS**

DU FINANCEMENT EN COÛTS RÉELS AU FINANCEMENT LUMP SUM

**SÉCURISER SES FINANCEMENTS :
BUDGET ET REPORTING EN COÛTS RÉELS**



**MAÎTRISER LE FINANCEMENT
LUMP SUM**

Ce parcours de formation propose une revue complète de la gestion financière des projets, du financement en coûts réels au financement Lump Sum (sommes forfaitaires).

Le parcours permet de maîtriser les nouveautés du Programme-Cadre. Il fournit les outils nécessaires à la compréhension et à la gestion financière de tous types de projets.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Connaître les règles d'éligibilité et les modalités de calcul des coûts réels.
Savoir les déclarer convenablement ses coûts réels et assurer une gestion financière conforme .
Comprendre le fonctionnement du financement en Lump Sum et ses spécificités.
Avoir les clés pour gérer avec succès un projet Lump Sum dès la phase de montage.

PRÉREQUIS

Avoir déjà participé au montage financier ou à la gestion de projets européens.

POUR QUI

Directeurs financiers, chargés de projets, chargés du suivi financier de projets européens, chercheurs , directeurs d'entreprises.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Un exposé théorique enrichi d'exemples, de quiz et de mise en pratique, suivi d'échanges interactifs. Un support de formation, une bibliographie.

OU

Session en présentiel dans les locaux de l'ANRT.

ÉVALUATION

Un questionnaire d'évaluation en ligne en fin de session permet aux participants d'évaluer la qualité de la formation.

PRÉSENCE

Un certificat de réalisation est transmis aux participants à l'issue de la formation.



**INTERMÉDIAIRE/
EXPERT**



**2 JOURNÉES
DE 6 HEURES**



PRÉSENTIEL



1214 € HT



SÉCURISER SES FINANCEMENTS : BUDGET ET REPORTING EN COÛTS RÉELS

9h30	Accueil et objectifs de la formation
9h45	Le montage du budget : aspects théoriques Règles de participation et de financement Dossier de proposition Annexe financière et types de coûts éligibles
10h45	Atelier pratique : Identification des rôles au consortium et montage du budget Présentation du cas pratique Mise en situation Correction
12h30	Pause déjeuner
14h00	Le reporting en coûts réels : aspects théoriques Eléments du rapport périodique Règles d'éligibilité et de calcul par types de coûts : coûts de personnels, déplacement, amortissement des équipements, achats de biens et services, tierces parties... Calendrier et versement de la subvention Contrôles et Audits
15h00	Atelier pratique : la déclaration des coûts et le reporting financier en coûts réels Présentation du cas pratique Mise en situation Correction
17h00	Questions & Réponses Fin de la formation

MAÎTRISER LE FINANCEMENT LUMP SUM

9h30	Accueil et objectifs de la formation
9h45	Le financement Lump sum : Qu'est-ce que c'est ? Définition et spécificité Du pilote d'Horizon 2020 à Horizon Europe
10h00	La proposition en Lump Sum Deux options possibles Découpage du plan de travail Annexe financière
10h30	Evaluation de la proposition en Lump Sum Prise en compte de l'annexe financière par les experts Outils d'accompagnement
11h00	La mise en œuvre du projet (partie 1) Contractualisation Modalités de versement de la subvention Suivi des activités et rapports
12h00	Risques et bonnes pratiques des Lump Sum
12h30	Pause déjeuner
14h00	Focus sur l'Annexe Budgétaire détaillée Coûts éligibles et évaluation budgétaire par type de coûts
14h45	Atelier pratique : élaboration d'une annexe financière détaillée en Lump Sum Présentation du cas pratique Mise en situation Correction
16h30	La mise en œuvre (partie 2) Modifications Spécificités de l'accord de consortium en Lump Sum <i>(en fonction des informations disponibles à date)</i> Contrôles et Audits
17h00	Questions & Réponses Fin de la formation

LE STUDIO DE L'INNOVATION

STUDIO DE L'INNOVATION

Le studio s'adresse aux chefs d'entreprises, directeurs innovations, directeurs de R&D, chefs de projet qui souhaitent accroître leurs performances et élargir leur réseau pour bénéficier d'avancées en recherche et innovation. Le studio est coordonné par l'ANRT et mis en œuvre par les Arts et Métiers ParisTech (ENSA), le CEA, l'INRAE, l'ONERA et Sorbonne Université. Il se compose de deux étapes principales dont la première est dédiée à la formation à l'innovation en partenariat. La seconde étape consiste en un temps d'échange privilégié d'environ une heure entre le participant et les experts des organisations de recherche membres du Studio.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Comprendre la plus-value de l'innovation en partenariat et s'engager dans une relation partenariale.
Structurer une démarche d'innovation.

PRÉREQUIS

Aucun. Formation ouverte à tous.

POUR QUI

Directions de PME, CEO de start-ups, directions innovation, directions R&D, responsables de projet.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Un exposé théorique enrichi d'exemples et de bonnes pratiques, suivi d'échanges interactifs. Un support de formation.

OU

Session en distanciel (visioconférence sur Teams). Session en présentiel (dans les locaux de l'ANRT).

ÉVALUATION

Un questionnaire d'évaluation en ligne en fin de session permet aux participants d'évaluer la qualité de la formation.

PRÉSENCE

Un certificat de réalisation est transmis aux participants à l'issue de la formation.

9h00 Accueil et objectifs de la formation

9h15 L'entrepreneur au pays des chercheurs

Connaître l'environnement de l'innovation en partenariat

10h00 Innover en partenariat

Comprendre le processus d'innovation
Positionner son projet dans la chaîne de l'innovation
Décrypter les modalités de partenariat public/privé

11h30 Construire un projet d'innovation partenariale

Comprendre sa place dans un projet en partenariat
Positionner son projet par rapport au marché
Evaluer les ressources nécessaires

12h30 Pause déjeuner

14h00 Trouver sa place dans le programme européen Horizon Europe

Les leviers pertinents pour les entreprises
Aspects financiers
Les projets collaboratifs
Le Conseil Européen de l'Innovation (EIC)

15h30 Rentabiliser les résultats d'un projet

Comprendre la propriété intellectuelle pour protéger ses intérêts et créer de la valeur

17h00 Préparer l'étape 2 du Studio

Les entretiens ou comment trouver les bons partenaires et les bonnes compétences

17h30 Questions & Réponses

Fin de la journée



OUVERT À TOUS



7 HEURES



PRÉSENTIEL
ET DISTANCIEL



525 € HT



33, RUE RENNEQUIN - 75017 PARIS
TÉL. : 01 55 35 25 50
WWW.ANRT.ASSO.FR